

Délibération n°14

*Objet : Budget Primitif
annexe « Prestations
Déchèteries » 2019*

Date de convocation :
15/03/2019

Date d'affichage :
15/03/2019

*Nombre de Membres
en exercice :*
29

Nombre de présents :
23

Nombre de votants :
23

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.*

L'an deux mille dix-neuf,
le 3 avril à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Didier CASSAGNEAU, Chantal COMBALBERT, Alain GAMBAROTTO, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRIE, Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, André MAGNAC, Alain MALMON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA, Daniel RESONGLES, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT, Evelyne VERDIE suppléante de Sonia GRIMAL.

Excusés : Mesdames et Messieurs Philippe CHERON, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Hervé QUET.

Secrétaire de séance : M. Didier CASSAGNEAU.

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif annexe « Prestations Déchèteries » 2019 à l'assemblée.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif annexe « Prestations Déchèteries » 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 11 594 €, dont :

- 11 594 € en section de fonctionnement,
- 0 € en section d'investissement.

- ADOPTÉE -

Le Président

SIEEOM
Sud Quercy
TRIONS
M. LAMOLINAIRIE RECYCLER